

Questions orales

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, il ne nous appartient pas de négocier avec les États-Unis ce transfert de technologie. C'est au gouvernement britannique de conclure avec les États-Unis un accord lui permettant de transférer la technologie à d'autres.

En plus, nous avons une autre possibilité totalement indépendante des États-Unis, c'est celle des sous-marins nucléaires fabriqués en France et nous l'étudions toujours activement.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT ACHÈTE DES SOUS-MARINS CONVENTIONNELS

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre associé de la Défense nationale.

Compte tenu du fait que le prix de ces sous-marins nucléaires ne cesse de grimper et pourrait bien atteindre 10 à 12 milliards de dollars, compte tenu aussi du fait que si le gouvernement insiste pour se payer ces jouets coûteux, d'autres secteurs des Forces canadiennes, comme la flotte de surface, la Force mobile et l'aviation, vont en souffrir, le ministre associé ne pense-t-il pas qu'il conviendrait de reconsidérer cette politique et d'opter plutôt pour des sous-marins conventionnels afin que notre souveraineté ne dépende pas des États-Unis, du Royaume-Uni ou peut-être même de la France?

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suis très surpris d'entendre le député qualifier ces sous-marins de jouets. Je pense qu'il devrait regarder les faits d'un peu plus près. Ce sont des unités extrêmement importantes dont nous pouvons nous servir au Canada pour affirmer notre souveraineté et renforcer notre sécurité.

Des voix: Bravo!

M. Dick: Je voudrais de plus informer le député que les décisions concernant les Forces canadiennes seront prises au Canada et non pas aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en France. Nous prendrons ces décisions en consultation avec nos alliés de l'OTAN, cette Organisation que le NPD voudrait nous faire quitter, mais dont nous avons l'intention de continuer à faire partie. Ces décisions seront donc prises en fonction de nos propres intérêts.

Des voix: Bravo!

LA LOGIQUE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre.

Le ministre peut-il dire à la Chambre en vertu de quelle logique nous devons pratiquement supplier pour obtenir un transfert de technologie des États-Unis au Canada, par l'intermédiaire du Royaume-Uni, afin d'affirmer notre souveraineté dans l'Arctique que les États-Unis ne veulent justement pas reconnaître?

Des voix: Bravo!

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je croyais que le critique néo-démocrate à la défense savait que nous devons, dans le cadre de nos engagements envers l'OTAN, surveiller les sous-marins des autres pays dans notre secteur. Nous pourrions difficilement le faire si nos sous-marins étaient beaucoup plus lents que les autres.

Nous voulons avoir des sous-marins puissants pour tenir nos engagements envers l'OTAN et pour assurer notre sécurité et notre souveraineté.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

L'ENTENTE DE LIBRE-ÉCHANGE—LE QUÉBEC—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ma question s'adressera au premier ministre et concernera le slogan «Maîtres chez nous!» au niveau de la nationalisation de l'électricité. Je sais que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a toujours fait partie de partis politiques qui, au Québec, s'opposaient au slogan «Maîtres chez nous!» Il s'est opposé à la nationalisation de l'électricité au Québec.

Monsieur le Président, présentement, l'Hydro-Québec vend son électricité plus cher aux Américains qu'aux Québécois. Selon la déclaration de M. Tarant, conseiller à l'ambassade américaine, cet Accord aurait pour effet que les consommateurs américains auraient un accès assuré au surplus d'énergie canadien au même prix que celui payé par les Canadiens.

Si on s'en tient à l'interprétation de M. Peter Lougheed et des représentants de l'ambassade américaine selon laquelle les consommateurs américains pourraient bénéficier des mêmes prix, le ministre n'admet-il pas que si l'interprétation est exacte, c'est la mort du slogan «Maîtres chez nous!» en matière d'électricité au Québec?

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je préfère lorsque le député de Montréal—Sainte-Marie utilise son instinct politique pour s'opposer à son parti sur le projet de loi C-22 au fait que maintenant il appuie son critique des finances. Si le député veut des interprétations, je lui dirai que je préfère l'interprétation du premier ministre du Québec et celle des gens de l'Hydro-Québec, lesquels sont favorables à l'Entente de libre-échange parce qu'ils sont convaincus que c'est dans l'intérêt économique et social du gouvernement du Québec. Ce dont le député parle est contrôlé par l'Office national de l'énergie. Et il n'y a rien dans cet esprit-là qui va être changé. Les critères dont le député parle vont apparaître dans le traité.